

Assemblée générale mixte des actionnaires du 11 juin 2020

Toulouse, 11 juin 2020 –

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Latécoère s'est réunie le 11 juin 2020, au siège social de la Société, à Toulouse, sous la présidence de M. Pierre Gadonneix, Président du Conseil d'administration.

Exceptionnellement, en raison de la pandémie de Covid-19 et des mesures sanitaires prises par le Gouvernement, l'Assemblée générale s'est tenue à huis clos, hors la présence physique des actionnaires.

Autour du Président, le bureau était réuni avec un secrétaire et deux scrutateurs désignés par le Directeur Général suivant délégation du Conseil d'Administration, en application des dispositions de l'article 4 de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et de l'article 8 du Décret n°2020-418 du 10 avril 2020.

Réunissant un quorum de 68,085 % dans les conditions exceptionnelles rappelées ci-dessus, les actionnaires ont approuvé l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration parmi lesquelles :

- l'approbation des comptes de l'exercice 2019 et l'affectation du résultat ;
- la ratification des cooptations d'administrateurs intervenues depuis la précédente assemblée générale ;
- la nomination de Mme Laurence Dors en qualité d'administrateur ;
- le renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de KPMG ;
- la politique de rémunération des administrateurs, et les informations relatives à la rémunération 2019 des mandataires sociaux ;
- la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration ainsi que les éléments de rémunération qui lui ont été versés au cours ou attribués au titre de l'année 2019 ;
- la politique de rémunération du Directeur général ainsi que les éléments de rémunération qui lui ont été versés au cours ou attribués au titre de l'année 2019 ;
- la politique de rémunération du Directeur général délégué et/ou tout autre dirigeant mandataire social exécutif ;
- plusieurs autorisations financières ; et
- l'approbation de diverses modifications statutaires.

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion tenue à l'issue de l'Assemblée générale, a décidé de :

- nommer Mme Laurence Dors, administratrice indépendante, en qualité de Présidente et membre du Comité d'Audit et des Risques ;
- de reconduire le contrat de liquidité conclu avec Gilbert Dupont, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée générale.

Les résultats complets des votes sont disponibles sur le site internet de la Société www.latecoere.aero.

À propos de Latécoère

Groupe international partenaire de « rang 1 » des grands avionneurs mondiaux (Airbus, Embraer, Dassault, Boeing, Bombardier), Latécoère intervient dans tous les segments de l'aéronautique (avions commerciaux, régionaux, d'affaires et militaires), dans deux domaines d'activités :

- *Aérostructure Industrie (58 % du CA) : tronçons de fuselage et portes,*
- *Systèmes d'Interconnexion (42 % du CA) : câblage, meubles électriques et équipements embarqués.*

Le Groupe employait au 31 décembre 2019, 5 188 personnes dans 13 pays différents, Latécoère, société anonyme au capital de 189 637 036 € divisé en 94 818 518 actions d'un nominal de 2 €, est cotée sur Euronext Paris - Compartiment B, Codes ISIN : FR0000032278 - Reuters : LAEP.PA - Bloomberg : LAT.FP

Taddeo

Michael Henson / Investor Relations
+44 (0) 7551 720441

Pierre-Jean Le Mauff / Relations Media
+33 (0)7 77 78 58 67

teamlatecoere@taddeo.fr